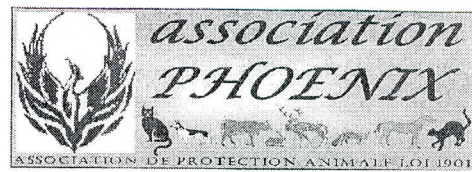


ASSOCIATION PHOENIX

4 rue E Chausson-94440 SANTENY- 06 20 41 06 28



Phoenix est une association de protection animale située dans le Val de Marne.

L'association et ses membres bénévoles se battent contre la maltraitance animale et veillent à réguler la reproduction excessive des chats « errants » qui, une fois identifiés, ont acquis depuis la loi du 06 janvier 1999 le statut de chats « libres ». Notre action vise à éviter les nuisances d'une prolifération sauvage (souvent provoquée par des humains irresponsables) qui condamne ces animaux à une vie misérable, à la merci de tous les dangers, car il est inutile et cruel de les laisser se multiplier dans le seul but de connaître la souffrance.

Les animaux que nous recueillons ont été abandonnés, trouvés, trappés, sortis de la fourrière ou retirés à leurs maîtres pour mauvais traitements. Nous nous occupons principalement de chats mais il nous arrive occasionnellement de prendre en charge d'autres animaux comme des chiens, des rongeurs, etc. **Notre rayon d'action se situe principalement sur le secteur où se rejoignent le 94, le 77 et le 91.**

Nous récupérons, par exemple, pendant les périodes de reproduction, des mamans sauvages et leurs portées. Ceci afin que les petits ne soient pas trappés par la fourrière au risque d'être euthanasiés ou qu'ils n'alimentent pas le réseau monstrueux des trafiquants de fourrure, de la vivisection ou de l'expérimentation scientifique pour "le bien de l'homme". **Nous arrivons ainsi à en sauver beaucoup d'une mort certaine.** Nous ne voulons pas, qu'en plus de leur avoir pris leur liberté, l'homme leur prenne leur dernier bien : leur vie !

Nous accueillons ces animaux au sein de notre association en les répartissant dans nos familles d'accueil (les frais vétérinaires et la nourriture sont pris en charge par l'association). Elles prennent soin de nos petits malades à remettre en état ou sociabilisent les plus craintifs ou encore se chargent du nursing des chatons. **Tous les animaux de l'association sont stérilisés et tatoués au nom de l'association avant d'être adoptés ou relâchés dans leur milieu naturel (où nous continuons à prendre soin d'eux en les nourrissant quotidiennement).** Nous recherchons en permanence des bénévoles pour nourrir les chats libres, des familles d'accueil pour nos petits protégés afin qu'avec patience et douceur elles redonnent confiance en l'homme à certains animaux effrayés ou traumatisés. Alors seulement, nous leur cherchons des adoptants sérieux leur permettant enfin de démarrer une nouvelle vie pleine de tendresse et d'amour réciproque. Adopter un petit être vivant représente un engagement moral qui entraîne responsabilité et respect vis-à-vis de l'animal.

Nous avons besoin de vous afin de pouvoir continuer cette lourde tâche car notre motivation n'a d'égal que le peu de moyens dont nous disposons. Notre association ne peut survivre que grâce à vos adhésions et vos dons. N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires ou des conseils. Pour mieux nous connaître vous pouvez consulter nos sites <http://phoenix.association.free.fr> <http://phoenixasso94.e-monsite.com>
SI NOTRE ACTION VOUS INTERESSE , REJOIGNEZ-NOUS ! SOUTENEZ NOTRE ACTION EN DEVENANT MEMBRE DE L'ASSOCIATION.

✂

PHOENIX

Association loi 1901

Siège social : 4 rue Ernest Chausson – Domaine de Santeny-- 94440 SANTENY –

Tél : 06 20 41 06 28 ou 01 45 94 87 51

BULLETIN D'ADHESION / DE SOUTIEN (à retourner à l'adresse ci-dessus)

Je soussigné(e) Mme Mlle Mr _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____ EMAIL _____

je ne désire pas adhérer mais apporter mon soutien à l'association : dons libres _____

je désire adhérer à l'association : adhésion 10 euros + dons libres éventuels _____

Au titre de mon adhésion, je désire / je ne désire pas être convoqué(e) à l'assemblée générale annuelle

Ci-joint mon règlement d'un montant de _____ euros, en espèces / chèque à l'ordre de PHOENIX

(Merci de préciser le numéro de chèque et la banque) _____

DATE

SIGNATURE

Déclaration faite à la préfecture du Val-de-Marne le 11 janvier 2008 sous le numéro WALDEC : W941004016

Les versements de dons font l'objet d'un reçu annuel. Il permet de déduire cette somme de vos impôts dans le cadre des limites légales.

Loi Informatique et Libertés : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : PHOENIX – 4 rue Ernest Chausson – 94440 SANTENY

Confidentialité : En remplissant notre formulaire, vous nous transmettez des informations que seule l'association PHOENIX utilise dans le cadre de sa mission. Les informations personnelles ne sont ni vendues, ni commercialisées ni cédées à des tiers.